



CLUB SAINT HUBERT DU NORD

Association loi 1901 – Affiliée à la Société Centrale Canine
Fédération Nationale agréée par le Ministère de l'Agriculture – Reconnue d'Utilité Publique



EXPOSITION CANINE TOUTES RACES

avec attribution du **CACS** de la S.C.C.

les 11 et 12 avril 2020

Espace Sculfort (avenue Jaurès) – Exposition du Clair de Lune

Ecard disponible
dans la semaine
qui précède
l'exposition

MAUBEUGE

Ecard disponible
dans la semaine
qui précède
l'exposition

Jumelée avec le **CACIB** de Luxembourg

Ring d'honneur : Baby - Puppy – Jeunes – Vétérans et Meilleurs de race

Composition du jury pressenti

SAMEDI 11 avril 2020

Début des jugements à 9h00

2^{ème} Groupe

Spéciale Bouviers Suisses

Dogues Allemands
Terre Neuve – Léonberg – Dogue de Bordeaux
Cane Corso – Boxer – St Bernard – Dobermann
Schnauzers - Pinschers – Shar Pei
Montagne et Matin des Pyrénées
Reste du groupe et races non reconnues FCI

M. BASSET
Mme BOESMANS (B)
M. BARENNE
Mme TOMPOUSKY
M. BARENNE
M. BARENNE
Mme TOMPOUSKY

3^{ème} Groupe

Staffordshire Terrier Américain
Staffordshire Bull Terrier – Bull Terrier
Reste du groupe

Mme BOESMANS (B)
M. MUNTEAN (RO)
Mme FROELICH

4^{ème} Groupe

Tous les Teckels

M. MUNTEAN (RO)

7^{ème} Groupe

Barbu Tchèque – Pointer – Autres Setters
Épagneuls Picards et Pont Audemer - Drahthaar
Spéciales Munsterlander, Langhaar
Spéciale Braques Hongrois
Braque de Weimar – Setter Irlandais
Reste du groupe et races non reconnues FCI

Mme HARDY-BAUCHOT
Mme HARDY-BAUCHOT
Mme HARDY-BAUCHOT
Mme HARDY-BAUCHOT
Mme BOESMANS (B)
Mme PARENT

10^{ème} Groupe

Afghans – Saluki - Greyhound
Reste du groupe

M. LENEUF
M. DEHAES (B)

DIMANCHE 12 avril 2020

Début des jugements à 9h00

1^{er} Groupe

Bergers Hollandais – Schapendoes - Saarloos
Bearded Collie – Berger Blanc Suisse - Catalan
Berger Picard et des Pyrénées – Bouvier Flandres
Bergers Allemands et Belges
Bergers Australiens – Bobtail
Colley – Shetland – Welsh Corgis
Reste du groupe et races non reconnues FCI

M. LENEUF
M. LENEUF
M. LENEUF
M. MUNTEAN (RO)
M. BARENNE
M. VERAGUE
M. DUPAS

5^{ème} Groupe

Spéciale American Akita

Chiens Nordiques – Alaskan Malamutes
Chow Chow
Spitz Allemands et Japonais
Podenco - Pharaon
Reste du groupe et races non reconnues FCI

Mme GODIMUS
Mme GODIMUS
Mme BOESMANS (B)
Mme FROELICH
M. DEHAES (B)
M. MUNTEAN (RO)

6^{ème} Groupe

Beagle – Beagle Harrier – Harrier

Mme HARDY-BAUCHOT

Griffons Vendéens – Basset Hound – Fauve Bretagne
Reste du groupe – Races non reconnues FCI

Mme HARDY-BAUCHOT
M. BARENNE

8^{ème} Groupe

Spéciale Spaniels

Golden Retrievers – Nova Scotia Duck Tuling
Reste du Groupe

M. DESMARCHELIER
M. DEHAES (B)
Mme BOESMANS (B)

9^{ème} Groupe

Cavaliers King Charles – King Charles
Tous les caniches et Chiens Particolores
Bichons – Petits Chiens Lions – Pékinois – Japonais
Chihuahua – Coton de Tulear – Chinese Crested
Chiens Tibétains
Bouledogue Français
Épagneuls Nains Continentaux – Rusky Toy
Reste du Groupe et races non reconnues FCI

Mme AUQUIERT
Mme AUQUIERT
M. DEWAELE
M. DEWAELE
M. DEWAELE
M. MUNTEAN (RO)
M. DUPAS
M. BARENNE

JURY RING D'HONNEUR

Meilleur 1^{er} Groupe M. LENEUF
Meilleur 2^{ème} Groupe Mme TOMPOUSKY
Meilleur 3^{ème} Groupe Mme FROELICH
Meilleur 4^{ème} Groupe M. MUNTEAN
Meilleur 5^{ème} Groupe M. BARENNE
Meilleur 6^{ème} Groupe Mme HARDY
Meilleur 7^{ème} Groupe Mme PARENT
Meilleur 8^{ème} Groupe MME BOESMANS
Meilleur 9^{ème} Groupe M. DEWAELE
Meilleur 10^{ème} Groupe M. DEHAES
Meilleur Jeune Samedi M. BARENNE
Meilleur Jeune Dimanche M. BARENNE

Junior Handling

Samedi M. LENEUF
Dimanche Mme HARDY
Meilleurs Baby
Samedi Mme BOESMANS
Dimanche M. LENEUF
Meilleur Puppy
Samedi M. DUPAS
Dimanche Mme BOESMANS
Meilleur Vétéran
Samedi M. MUNTEAN
Dimanche M. MUNTEAN
Meilleur Couple
Samedi Mme HARDY
Dimanche Mme AUQUIERT
Classe Elevage et Lots d'Affixe
Samedi M. DEHAES
Dimanche Mme AUQUIERT

Best in Show M. MUNTEAN

Engagement possible sur Internet avec paiement sécurisé

Sans supplément : www.cedia.fr

Avec supplément : www.dogle.com

Clôture des engagements 13/03/20 et 25/03/20

Dates de réception du courrier

CSHN – Exposition de Maubeuge

26 Résidence Charles Dupas

59111 LIEU-SAINT-AMAND (France)

☎ 03 27 89 85 25 ou 06 38 52 17 14 ou 09 65 14 99 74

Les engagements non accompagnés de leur règlement seront
systématiquement refusés

IBAN : FR76 1670 6050 2250 3465 7700 519

Code Bank : AGRIFRPP867

Joindre obligatoirement une copie du virement

Club Saint Hubert du Nord
Exposition Canine Nationale – Exposition du Clair de Lune
MAUBEUGE – Espace Sculfort
les 11 et 12 avril 2020
Demande d'engagement – Meldeschein – Entry Form

Race – Rasse – Breed :

Sexe – Geschlecht – Sex : Couleur – Farbe – Colour : Poids – Gewicht – Weight :

Taille – Größe – Size : Nature du Poil – Haar – Hair : **Oreilles Coupées** : OUI - NON

Nom du chien – Name des Hundes – Name of the Dog :

N° au Livre d'Origines – Zuchtbuch Nr – Registration number : (avec indication de ce livre – Mention of origine book)

Date de naissance – Geburtsdatum – Birth date :/...../...../ N° Identification :

Nom du père – Name des vaters – Name of the sire :

Nom de la mère – Name der Mutter – Name of the dam :

Nom du Producteur – Name des Züchters – Breeder's name :

Adhérent du CSHN : OUI – NON

NOM du Présentateur (si différent du propriétaire) :
 Handler name (if he is not the owner)

(N° d'adhérent :)

Nom du propriétaire – Name des Eigentümers – Owner's name :

Adresse – Address :

Code Postal : Ville :

Pays : Téléphone : E-mail :

Classe dans laquelle le chien est engagé – Class into which the dog is entered

Intermédiaire 15 – 24 mois, monate, months		Ouverte - Open Minimum 15 mois – No dog under 15 months		Travail Working Class Minimum 15 mois No dog under 15 months		Champion Minimum 15 mois – No dog under 15 months		Jeune Jugend – Junior 9 à 18 mois – monate - months
BABY 4 à 6 mois, monate, months		PUPPY 6 à 9 mois, monate, months		Vétéran à partir de 8 ans		Meute Lauhundmeuten – Packs		Confirmation gratuite si le chien est exposé OUI - NON
Couple		Chien ne concourant pas No compet dog		Classe Elevage		Lot d'Affixe		

MODE DE PAIEMENT

- 1 – CHEQUE BANCAIRE ou POSTAL à l'ordre du CSHN
- 2 – MANDAT CASH
- 3 – VIREMENT BANCAIRE
 (IBAN : FR76 1670 6050 2250 3465 7700 519 – Code Bank : AGRIFRPP867)
Joindre OBLIGATOIREMENT une copie du virement

Nbre de chiens : _____

Somme – Überwiesener – Amount :

Envoyer votre inscription et votre paiement

CSHN - Exposition de Maubeuge
26 Résidence Charles Dupas
59111 - LIEU-SAINT-AMAND (France)
☎ 03 27 89 85 25 ou 06 38 52 17 14
ou 09 65 14 99 74

Je déclare accepter sans restriction ni réserve les obligations qui résultent pour moi du présent engagement et qui figurent au verso de cette même feuille.

Ich erkläre hiermit, ohne Einschränkung den aus dieser Anmeldung sich ergebenden Verpflichtungen, die auf der Rückseite dieses Formulars wiedergegeben sind, nachzukommen.

I declare I accept without any restriction nor reserve the obligations of the present entry which appear overleaf.

Si mon chien est désigné "Meilleur de sa race" dans l'une des différentes classes, je m'engage à ce qu'il soit présent sur le ring d'honneur. Si mon chien est désigné « Meilleur de son groupe », je m'engage à ce qu'il soit présent à la fin de l'exposition afin qu'il puisse concourir lors de la désignation du Meilleur chien de l'exposition.

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant sur cet engagement. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la société organisatrice de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même de mon propre fait.

Le – Datum – Date :

Signature du propriétaire

Unterschrift des Eigentümers
 Owner's signature

Tarifs d'inscriptions

Inscriptions au plus tard le 13 mars 2020			Inscriptions entre le 14/03/20 et le 25/03/20		
	Non Membres du CSHN	Membres du CSHN		Non Membres du CSHN	Membres du CSHN
1 ^{er} chien y compris catalogue	37 €	35 €	1 ^{er} chien y compris catalogue	46 €	44 €
2 ^{ème} chien	31 €	29 €	2 ^{ème} chien	39 €	37 €
3 ^{ème} chien	24 €	22 €	3 ^{ème} chien	34 €	32 €
les autres chiens	20 €	20 €	les autres chiens	30 €	30 €
Puppy – Baby - Vétéran	20 €	18 €	Puppy – Baby - Vétéran	30 €	28 €
Meute	62 €	58 €	Meute	72 €	68 €
Chien supplémentaire	20 €	18 €	Chien supplémentaire	30 €	28 €
Couple – Classe d'Elevage	Gratuit	Gratuit	Couple – Classe d'Elevage	Gratuit	Gratuit
Lot d'Affixe	Gratuit	Gratuit	Lot d'Affixe	Gratuit	Gratuit
Accompagnateur	Gratuit	Gratuit	Accompagnateur	Gratuit	Gratuit
Chien ne concourant pas	8 €	8 €	Chien ne concourant pas	10 €	10 €

AGE MINIMUM POUR LA CONFIRMATION

1 ^{er} Groupe		
Bergers Allemands - Bergers de Brie – Bouvier des Flandres	15 mois	
Reste du Groupe	12 mois	
2 ^{ème} Groupe		
Rottweiler, Doberman, Schnauzer Géant, Dogue Allemand, Dogue de Bordeaux, Mastiff, Hovawart, - Cane Corso		
Bullmastiff, Montagne des Pyrénées, St Bernard, Terre Neuve, Léonberg, Landseer, Mâtin de Naples,		
Dogue du Tibet, Mâtin des Pyrénées, Grand Bouvier Suisses, Bouvier Bernois	15 mois	
Reste du Groupe	12 mois	
3 ^{ème} et 4 ^{ème} Groupe	12 mois	
5 ^{ème} Groupe	12 mois	Tout le Groupe sauf races ci-dessous
Chien de Canaan, Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco Canario, Ibcenco, Portugais	15 mois	
Samoyède, Esquimau du Groenland, Akita Inu	15 mois	
6 ^{ème} et 7 ^{ème} Groupe sauf Rhodesian Ridgeback (15 mois)	12 mois	
8 ^{ème} Groupe		
Retrievers (15 mois)	12 mois	Reste du Groupe
9 ^{ème} Groupe		
Epagneuls Pékinois et Japonais	10 mois - Reste du Groupe	12 mois
10 ^{ème} Groupe		
Whippet, Petit Lévrier Italien	12 mois - Reste du Groupe	15 mois

Renseignements à fournir pour les classes TRAVAIL - CHAMPION - NE CONCOURANT PAS

Joindre la photocopie de l'autorisation d'inscription en classe travail

Chien de défense

- Date et lieu où le chien a obtenu :
- soit un R.C.I. 1 ou I.P.O. 1,
 - soit un brevet de moniteur,
 - soit pistage F.C.I. 1,
 - soit un test international de sauvetage,
 - soit le brevet de chien de défense,
 - soit un brevet en campagne,
 - soit un brevet pistage.

Chien d'Arrêt Britanniques et Continentaux :

Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu un TRES BON ou le Brevet International de Chasse Pratique BICP 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie.

Chiens Courants

Date et lieu du concours où le chien a obtenu un BREVET DE CHASSE

Spaniels

Date et lieu du concours où le chien a obtenu au moins un TB

Barbets

Date et lieu où le chien a obtenu un Brevet de Travail à l'Eau 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie

Terriers

Date et lieu du concours de déterrage où le chien a obtenu un minimum de 100 points

Teckels

Date et lieu du concours au terrier où le chien a obtenu au minimum 50 points ou un 3^{ème} prix. Ou 47 points ou un 3^{ème} prix dans une épreuve de menée à voix sur lièvre.

Chien d'Elan Norvégien

- Date et lieu de l'épreuve de recherche au sang où le chien a obtenu :
- sur piste artificielle : le qualificatif Très Bon
 - sur piste naturelle : l'un des 4 qualificatifs suivants : chiens de rouge, chien de rouge forceur, chien de rouge hurleur à la mort, chien de rouge indicateur à la mort.

Chiens Nordiques de Traneau

Date et lieu du concours où le chien a obtenu le Brevet de Travail Echelon 1

Lévriers

Justifier de deux Excellents en ENC ou PVL avec 2 pistes ou 2 juges différents

CLASSE CHAMPION

Date d'homologation du titre de Champion National ou de Champion International (joindre une copie des justificatifs)

NE CONCOURANT PAS

Pour les chiens inscrits titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la FCI, et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge ni confirmé.

Vous devez donc remplir une feuille de demande d'inscription pour un chien engagé en classe Ne concourant pas.

PROPHYLAXIE DE LA RAGE

Avis aux exposants résidant en France

Le Ministère de l'Agriculture (Direction des Services Vétérinaires) exige, pour les chiens provenant d'un département infecté de rage ou reconnu indemne depuis moins d'un an, un certificat de vaccination antirabique libellé sur l'un des imprimés officiels enregistrés par le CERFA. La validité d'un certificat débute : en cas de primo-vaccination : un mois après la date de délivrance, la date de fin de validité doit être portée sur le certificat ; en cas de vaccination de rappel : le jour même de la vaccination. La date de fin de validité doit être portée sur le certificat.

Le contrôle des certificats et l'examen sanitaire des animaux présentés sont assurés par un vétérinaire désigné par le Directeur des Services Vétérinaires du département. Ce vétérinaire peut refuser l'admission des animaux pour non conformité aux conditions sanitaires.

Les animaux présentés doivent être en parfait état de santé. L'origine de chacun devra pouvoir être justifiée à tout moment.

Si, dans certains départements autres que celui qui est atteint par la rage (départements qui sont alors, pour simplifier, qualifiés de), une prime est attribuée par l'Etat à toute personne apportant la preuve de la destruction d'un renard, c'est pour tenter de diminuer la densité de la population vulpine dans ces territoires et éviter leur envahissement par l'enzootie rabique. Il n'en reste pas moins que les carnivores domestiques qui y sont hébergés sont seulement soumis aux dispositions réglementaires applicables dans les départements indemnes, notamment à l'article 213 du Code Rural, en ce qui concerne les animaux errants.

Avis aux exposants résidant à l'étranger

Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.

L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ce vaccin a été effectué depuis moins d'un an.

Il est recommandé de faire vacciner les chiens contre la gastro-entérite à parvo-virus et la toux du chénil.

Entrée formellement interdite dans l'enceinte de l'exposition aux chiens non inscrits, non engagés.

A noter... A noter... A noter... A noter...

Entrée et sortie des chiens : Les chiens devront être arrivés 45 minutes avant l'heure prévue pour le jugement de la race (horaires envoyés dans la semaine qui précède la manifestation). Les chiens non classés pourront quitter l'exposition à l'issue des jugements sur présentation du carton de récompense.

ATTESTATION

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant au verso. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société organisatrice de toute responsabilité du fait d'accident (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même de mon propre fait. Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chénil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer d'ici au jour de cette exposition. En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues au Règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la SCC.

Si mon chien est désigné « Meilleur de sa race » dans l'une des différentes classes, je m'engage à ce qu'il soit présent sur le ring d'honneur le même jour. Si mon chien est désigné « Meilleur du Groupe » (adulte), je m'engage à ce qu'il soit présent à la fin de l'exposition afin de concourir pour le titre de « Meilleur Chien de l'Exposition ».

Signature – Unterschrift*

